



**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE  
FÊTE D'ANNIVERSAIRE  
DE LA FONDATION**

**SERVICE DES LOISIRS  
VILLE DE CANDIAC**



**CANDIAC**  
*ma ville sous les arbres*

## PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'appuyer la célébration de l'anniversaire de fondation des organismes qui œuvrent sur le territoire de la Ville de Candiac, afin de soutenir l'organisation d'un événement ou d'un projet spécial, par le biais d'une aide financière.

## ORGANISMES VISÉS

- Les organismes reconnus dans la catégorie sport, loisir, culture et communautaire de la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes*.

## NATURE DE L'AIDE

Le remboursement des dépenses est effectué par la direction du Service des loisirs selon le règlement de délégation en vigueur.

Le programme consiste en une aide financière maximale selon les montants établis.

- 1 000 \$ pour un 10<sup>e</sup> anniversaire ;
- 1 500 \$ pour un 15<sup>e</sup> anniversaire ;
- 2 000 \$ pour un 20<sup>e</sup> anniversaire ;
- Ainsi de suite pour chaque tranche d'anniversaire ;
- 6 000 \$ pour un 60<sup>e</sup> anniversaire.

Le budget est octroyé selon la prévision budgétaire déposée avec le formulaire.

## DÉPENSES ADMISSIBLES

- Dépenses liées à l'organisation d'un événement ou d'un projet spécial : location de salles, location de matériel, cachet, spectacles, maître de cérémonie, souvenirs, publication d'un album souvenir sous quelque forme, montage vidéo, etc.

## CONDITIONS

- La Ville doit s'assurer, dans son évaluation de la demande, que l'événement ou le projet souligne l'anniversaire de fondation ;
- Une entente doit être établie sur la visibilité au niveau des communications, lors d'événements protocolaires, lancements, conférences de presse et autres, et sur la prise de parole du maire (ou de son représentant) durant l'événement ;
- L'organisme doit aviser promptement et faire approuver par le représentant du Service des loisirs tout changement au projet déposé pour lequel une aide financière a été accordée par la Ville ;
- Le cas échéant, il doit aviser le Service de son incapacité à réaliser le projet ou l'activité prévue et pour lequel il a reçu une aide financière. Il est alors tenu, selon le cas, à rembourser le montant accordé, notamment pour les dépenses encourues ;
- L'organisme doit remettre tous les documents demandés et les inclure au présent formulaire. L'organisme s'engage également à remettre un rapport sur l'utilisation de l'aide financière accordée, au plus tard deux mois après l'événement.

**L'objectif du programme est d'appuyer la célébration de l'anniversaire de fondation des organismes qui œuvrent sur le territoire de la Ville de Candiac, afin de soutenir l'organisation d'un événement ou d'un projet spécial, par le biais d'une aide financière.**

# FORMULAIRE – PROGRAMME D'AIDE FÊTE D'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION

## IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

NOM DE L'ORGANISME :

TÉLÉPHONE :

DATE DE CRÉATION DE L'ORGANISME (SELON LA CHARTE) :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE :

COURRIEL :

CELLULAIRE :

## CÉLÉBRATION

10 ANS

15 ANS

20 ANS

INDIQUER L'ANNÉE :

DATE DE L'ÉVÈNEMENT :

DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT OU DU PROJET :

LIEU :

NOMBRE DE PERSONNES PRÉVU :

VISIBILITÉ DE LA VILLE, PRÉCISEZ :

UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE, PRÉCISEZ :

Le ou la signataire de la demande atteste que les renseignements fournis sont exacts et complets.

NOM :

DATE :

SIGNATURE :

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE LE FORMULAIRE EST SIGNÉ ET QUE TOUS  
LES RENSEIGNEMENTS REQUIS SONT INCLUS**

Vous devez joindre les documents suivants :

- Résolution du conseil d'administration demandant le programme d'aide financière pour le programme anniversaire de la fondation ;
- Budget détaillé de l'événement ;
- Tout autre document jugé pertinent (dépliant, programmation, publication, etc.).

**À L'USAGE UNIQUE DU SERVICE DES LOISIRS**

Financé

Non financé

Raison invoquée du refus : \_\_\_\_\_

Montant octroyé : \_\_\_\_\_ \$

POUR UN SOUTIEN, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Service des loisirs

59, chemin Haendel, Candiac (Québec) J5R 1R7

Téléphone : 450 635-6020

Courriel : [loisirs@ville.candiac.qc.ca](mailto:loisirs@ville.candiac.qc.ca)

---

VERSION : JUIN 2020